

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je me réjouis de voir un député de l'opposition— peut-être est-il le seul de son parti— inciter le gouvernement à intervenir de façon active dans le domaine du logement privé.

LES BÉNÉFICES DES BANQUES AU TITRE DE L'IMPÔT FONCIER

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, j'espère que le premier ministre verra la nécessité d'intervenir dans le domaine que concerne ma prochaine question. Sur les centaines de milliers d'hypothèques qu'elles détiennent, les banques accumulent des sommes au titre de l'impôt foncier sur lesquelles elles ne paient que 3 p. 100 comparativement à 15, 16 ou 17 p. 100 sur les comptes d'épargne. Les banques utilisent ces 1,000 ou 2,000 dollars qui ne leur coûtent que 3 p. 100 pour faire d'énormes bénéfices. Le gouvernement va-t-il faire en sorte que les banques n'exploitent pas les emprunteurs hypothécaires et qu'elles paient sur ces sommes un intérêt comparable à celui des autres formes d'épargne?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je suis sûr que le ministre des Finances sera heureux d'apprendre que le député appuie les instances qu'il a faites auprès des banques la semaine dernière, et je crois que ce nouvel argument sera porté à leur attention.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

LE COMPORTEMENT DES BANQUES

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse, elle aussi, au premier ministre. Lundi soir dernier, une entreprise familiale établie depuis trois générations au cœur de ma circonscription, la firme E.R. MacMaster and Sons, a déclaré faillite et fermé ses portes le lendemain; la cause en est directement attribuable aux taux d'intérêt élevés des emprunts à court terme. La banque avait tout simplement exigé le remboursement d'un emprunt.

Je prie maintenant le premier ministre d'inviter le ministre des Finances à donner suite à sa promesse, qu'il a lui-même rappelée tout à l'heure en réponse à mon honorable ami, en priant les banques de faire preuve d'un peu d'humanité dans des situations comme celle que j'ai évoquée. Soixante-cinq foyers sont maintenant privés de gagne-pain parce qu'une banque a exigé le remboursement d'un emprunt accordé à des taux d'intérêt usuraires. Le premier ministre va-t-il prendre des mesures à ce sujet lorsque le ministre des Finances rentrera?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député doit comprendre que la promesse du ministre s'appliquait particulièrement au problème des hypothèques. Le député soulève celui des petites entreprises. On lui a rappelé à maintes reprises que les petites entreprises pouvaient se prévaloir d'une obligation spéciale qui leur permet de ne payer qu'environ la moitié du taux d'intérêt commercial courant.

M. Nowlan: Madame le Président, j'espère que le premier ministre commencera à parler avec le ministre des Finances, où qu'il soit et dès qu'il rentrera, car l'obligation dont il parle s'applique aux nouvelles entreprises. Pour ma part, je parle d'entreprises caractéristiques de ma région et de ma province. Je parle de petites entreprises, dont beaucoup sont des entreprises familiales qui ont toujours réussi à fonctionner de façon rentable mais qui ne sont pas en mesure de supporter ces taux d'intérêt usuraires et exorbitants.

LA CONVOCATION D'UNE RÉUNION TRIPARTITE

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): En guise de question supplémentaire, madame le Président, je demande au premier ministre, étant donné la politique insensée de ce gouvernement responsable des taux d'inflation et des taux d'intérêt supérieurs à 10 p. 100, s'il envisage de demander au ministre des Finances, dès le retour de ce dernier, de convoquer immédiatement une réunion avec ses homologues provinciaux et des représentants des banques en vue d'aider les chefs de petites entreprises, les agriculteurs ou les détenteurs d'hypothèques à se sortir de la situation difficile dans laquelle ils se débattent présentement à cause de la politique fiscale du gouvernement?

● (1420)

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, le député devrait relire les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu en ce qui regarde l'obligation pour la petite entreprise. Il verra qu'elle ne s'applique pas seulement aux cas d'expansion, mais qu'elle peut s'appliquer également aux cas de difficultés extrêmes. Le cas auquel il se réfère est un cas particulier de difficultés extrêmes qui pourrait être examiné dans ce cadre-là.

Dans le cas des agriculteurs, le ministre de l'Agriculture a déjà indiqué à plusieurs reprises que le système des prêts agricoles est extrêmement généreux pour la classe agricole. S'il y avait également un cas particulier de difficultés, il me ferait plaisir de le porter à l'attention de l'Association des banquiers qui pourrait en faire un examen particulier.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE SALVADOR—LA PROMESSE DE TENIR DES ÉLECTIONS DÉMOCRATIQUES

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Au cours d'un débat, le ministre a déclaré hier à la Chambre que le gouvernement Duarte du Salvador «mérite», comme il a dit, qu'on lui fasse confiance et qu'on lui permette de procéder à des élections démocratiques. J'ai une série de photographies qui montrent clairement les forces de sécurité relevant de ce gouvernement remettre au commando d'exécution deux personnes qui ont été subséquemment assassinées.